

CONSEIL MUNICIPAL du 17 NOVEMBRE 2023

Liste des délibérations

Date de la convocation : 10 novembre 2023

Conseillers en exercice 15

Conseillers présents 13

Pouvoirs 2

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept novembre, à vingt-heures, les membres du conseil municipal de la commune de Messimy-sur-Saône se sont réunis, en Mairie – salle du conseil municipal, sur convocation qui leur a été adressé par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur Thierry MICHAL, Maire

Présents : T Michal – V Gelas - F Imbert – C Beguet – N Feltrin - B Doucet-Bon (à partir de la délibération n° 2023/11/04) – P Brunel – JM Gimaret – C Feltrin - B Sainclair – F Serrurier - B Monel – M Chaube

Excusées : L Wynarczyk (pouvoir à F Imbert) – S Tricaud (pouvoir à T Michal)

Absent :

Quorum : 13/8

Nomination d'un secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. Madame Marion CHAUBE est désignée secrétaire de séance.

ooooOOOoooo

En application de l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil municipal doit être affichée et publiée sur le site Internet de la commune dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

ooooOOOoooo

Délibération n° 2023/11/01 – Décision modificative n° 02 au budget 2023 de la commune – **Approuvé à l'unanimité.**

Délibération n° 2023/11/02 – Dénomination de la voie d'accès au nouveau logement – **Approuvé à l'unanimité** pour donner un nom **12 voix pour contre 2** pour la dénommer impasse de la Halle.

Délibération n° 2023/11/03 – Logement T3 remise de loyer – **Approuvé à l'unanimité.**

Délibération n° 2023/11/04 – Convention de mandat de Maîtrise d’Ouvrage pour la réalisation de travaux eaux pluviales « Le Bourg » à Messimy-sur-Saône conclue entre la communauté de communes Val de Saône Centre et la commune de Messimy-sur-Saône - **Approuvé à l’unanimité.**

Le Maire,
Thierry MICHAL

